



### DERRIÈRE LE CLICK & COLLECT IL Y A UN COÛT SOCIAL



**Reconnus indispensables au plus fort de la crise sanitaire, les salariés de la grande distribution sont toujours confrontés à un patronat avide de rentabilité.** La crise sanitaire a montré que le patronat du secteur s'est adapté pour engranger plus d'argent. À Carrefour, le chômage partiel a servi à réduire le nombre de salarié en ouvrant plus de caisses automatiques et en réorganisant leurs click & collect et leurs «drives». Que ce soit le projet « Top » de Carrefour ou « Socrate » de Monoprix ou à la Fnac, il s'agit de rentabiliser chaque minute. Le tout est justifié par la « Polycompétence » qui remplace la « Polyvalence » qui était reconnue et rémunérée. Ce qui n'est plus le cas avec la polycompétence.

**Le client qui trouve que le click & collect est pratique doit donc savoir que derrière, il y a un coût social. C'est aussi un enjeu de la bataille du financement de la Sécurité Sociale car les caisses automatiques ne cotisent pas, ça va directement dans la poche de l'actionnaire principal.** Il ne s'agit pas de rejeter le numérique, mais il doit servir les salariés.

Il y a énormément de petits magasins qui sont des filiales ou des franchises de groupes : Simply Market [Auchan], Monoprix [Casino]... Ils ont tous l'obligation d'acheter la marque et de s'approvisionner dans sa centrale d'achat. Par contre tous bénéficient des exonérations ou aides de l'Etat obtenues par le siège.

Le petit patron de TPE qui vend des chaussures avec 1 ou 2 salariés, il va mettre du temps à appréhender ce qu'est le chômage partiel, ensuite il doit trouver un comptable pour aller récupérer l'argent promis par l'Etat. À la Cgt on leur dit que les milliards déversés devraient leur arriver à eux parce que nous pensons que c'est dans les TPE qu'il y a de l'emploi et qu'il s'en crée.

Pendant la crise il faut savoir que la population n'aurait pas tenu sans les salariés du commerce « précaires de l'ombre » que sont les personnels d'entretien, les salariés de la restauration, caissières, livreurs qui ont fait l'effort d'aller travailler en prenant des risques. Dans nos secteurs, il y a eu plusieurs décès et des collègues ont encore des séquelles, c'est incompréhensible de les appeler « deuxième ligne ». Selon la ministre du travail, Elisabeth Borne, il est urgent de revoir leur rémunération. **Huit mois après, en effet il y a eu des négociations annuelles obligatoires dans la branche. Pour tout remerciement, 4 centimes d'€ d'augmentation ont été proposés.** Ont suivi des plans sociaux comme à Auchan, l'annonce de chômage partiel et maintenant, il faut travailler le dimanche. Nous voulons que le temps partiel imposé aux femmes soit banni et les 32H imposées dans les groupes de la grande distribution. Ils n'ont jamais gagné autant d'argent que depuis vingt-ans.

Article de la NVO-Extrait. Décembre 2020.



Voilà une année étrange qui se termine, une pandémie qui nous aura confinés à 2 reprises et notre gouvernement, en profitant pour nous priver de nos droits et libertés.

Celui-ci ne s'est pas gêné, pendant que nous étions « assignés à résidence », pour faire passer des lois en douce : augmentation de l'âge légal pour bénéficier de la retraite et du nombre d'années de cotisations, passage en force de la loi 'sécurité globale' malgré de nombreuses manifestations où les personnes se sont fait matraquer ! Et bien d'autre encore...

Il faut reconnaître que ce fût compliqué de mobiliser les syndicats et syndiqués cette année, **mais mes camarades, ne baissons pas les bras.**

Il faut que 2021 soit une année de lutttes, que nous criions haut et fort nos revendications afin d'être entendus, nous ne pouvons plus tout laisser passer sans réagir.

«Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu...» Berthold BRECHT

Emilie QUANDALLE  
Secrétaire Générale de l'UL



Depuis septembre, un nouveau dispositif a été mis en place, piloté par l'Assurance Maladie et l'ARS : **le contact tracing**. L'objectif étant de tracer tous les patients 0 pour joindre les cas 'contacts' de celui-ci afin qu'ils aillent se faire dépister et se mettre en septaine pour éviter la propagation du virus. **Cette idée de génie est magnifique sur le papier, mais qu'en est-il de la réalité ?**

Les personnels de l'Assurance Maladie ont été réquisitionnés parfois contre leur gré pour intégrer les plates-formes contact tracing au détriment de leur service d'affectation. La CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) n'a pas de budget pour augmenter les salaires depuis des années, mais en un claquement de doigts, elle trouve un budget pour

pour embaucher des CDD pour les plateformes contact tracing. Il faut bien des petites mains pour travailler les samedis et dimanches !!!

Après plusieurs semaines où les équipes de traceurs ont été surmobilisées 7/7 jours, week-ends compris, à passer leur journée au téléphone, à répéter toujours le même discours, il est patent de constater que cette brillante idée est inefficace. Les traceurs n'arrivent plus à gérer les milliers de fiches qui arrivent chaque jour, et les cas 'contacts' ne sont parfois pas appelés. Alors aujourd'hui la CNAM a trouvé une solution....c'est le patient 0 qui doit déclarer ses cas 'contacts' afin que l'Assurance Maladie puisse envoyer un mail ou un SMS à la personne concernée.

Et on va nous dire que cela n'a pas pu être pensé dès le début, après avoir usé les soignants, pourtant présentés comme des « héros », le gouvernement surmobilise les personnels de la Sécurité Sociale au sein des « brigades d'anges gardiens » comme aime à les appeler le ministre de la Santé, Olivier Véran au détriment de tous les services de l'Assurance Maladie qui ont trinqués : services aux

effectifs diminués entraînant un retard de traitement dans les dossiers avec des appels ou des visites d'assurés mécontents des délais.

Mais quand on fait remonter aux directions le stress, l'épuisement des équipes qui doivent faire de leur mieux pour accomplir leurs missions, la seule réponse qui est donnée : priorité au contact tracing !!!!

Depuis fin novembre, une baisse significative de l'activité constatée, les personnels réquisitionnés pour l'activité contact tracing ont eu l'autorisation de retourner dans leur service d'appartenance à temps plein ou en discontinuée **mais tout en restant à la disposition de la cellule contact tracing si besoin...** Comme cela a été si bien dit « *le contact tracing reste une activité prioritaire aux côtés de nos autres missions* ».

Depuis le début, cette épidémie est gérée par des incompetents qui continuent à mettre à mal notre Sécurité Sociale qui est plus essentielle que jamais pendant cette période. La CGT doit continuer à se battre pour améliorer notre protection sociale et sauver la Sécurité Sociale des mains calculatrices du Gouvernement.

Emilie QUANDALLE Syndicat CPAM 71

## AUCHAN continue la casse sociale

**Fermeture de 9 centres SAV sur 11** avec dégradation de la prise en charge de vos achats multimédias. **Fermeture des caisses traditionnelles** [Entre 70 et 80%] remplacées par des caisses automatiques qui n'accepteront plus les espèces. **Suppression de 1260 emplois. Les héros d'hier seront les chômeurs de demain!** À vous client.es de prendre en charge l'encaissement, les réductions, les bons...sans baisse des prix ! **Auchan va vous changer la vie !!!**



### 1260 SUPPRESSIONS DE POSTES

SAV : - 490  
Logistique : - 300  
RH : - 170  
Caisses : - 124  
Administration : - 129  
Contrôle gestion : - 47

### CHIFFRES AUCHAN

**2 milliards** versés aux actionnaires  
**500 millions** de CICE versés par l'Etat  
**+ 79%** de rentabilité pour 2020  
Auchan Holding : **1,478 milliard de bénéfice**  
Fortune Mulliez (Patron de Auchan) : **plus de 26 milliards**